



Relevé des décisions du Conseil Municipal

Séance du jeudi, 20 février 2020

Sous la présidence de M. Christophe FRIEDRICH, Maire

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire donne connaissance au conseil municipal de l'ensemble des recettes et des dépenses enregistrées durant l'exercice 2019 ainsi que de la balance générale des différents comptes et restes à réaliser.

Monsieur Loïc MULLER assure la présidence, Monsieur le Maire ayant quitté la salle.

Le conseil municipal,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

ADOpte le compte administratif de l'exercice 2019 comme suit.

FONCTIONNEMENT	PREVISIONS	REALISATIONS
DEPENSES	1.413.613,00 €	1.034.825,87 €
RECETTES	1.413.613,00 €	1.473.876,79 €
<i>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT DE CLOTURE</i>		+ 439.050,92 €
INVESTISSEMENT	PREVISIONS	REALISATIONS
DEPENSES	1.879.955,55 €	1.134.414,32 €
RECETTES	1.879.955,55 €	1.607.430,54 €
<i>EXCEDENT D'INVESTISSEMENT DE CLOTURE</i>		+ 473.016,22 €
EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE		+ 912.067,14 €

DECIDE d'affecter l'excédent de fonctionnement s'élevant à 439.050,92 € au compte de réserves de l'investissement.

COMPTE DE GESTION 2019

Le conseil municipal approuve le compte de gestion du Trésorier pour l'exercice 2019, dont les écritures sont conformes au compte administratif de la commune pour le même exercice.

FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

Le conseil municipal décide d'augmenter de 8 % à compter de 2020 les taxes foncières soit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 13,10 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 67,10 %

BUDGET PRIMITIF 2020 DE LA COMMUNE

Le conseil municipal approuve et arrête le budget primitif 2020 de la commune à la somme de 4.011.937,14 €, soit à :

- FONCTIONNEMENT : 1.432.520,00 €
- INVESTISSEMENT : 2.579.417,14 €

COTISATION AU GROUPEMENT D'ACTION SOCIALE POUR L'ANNEE 2020

Le conseil municipal décide de verser :

- au Groupement d'Action Sociale du Bas-Rhin à BARR, la cotisation de 1.875,55 € pour l'adhésion de l'ensemble des agents en activité au Comité National d'Action Sociale et à la Garantie Obsèques au titre de l'année 2020
- la CSG – RDS de 26,15 à l'URSSAF par l'intermédiaire des fiches de paie des agents.

TRAVAUX DE VOIRIE DIVERSES RUES

Le conseil municipal approuve les travaux de voirie dans diverses rues à Griesheim-près-Molsheim.

EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Le conseil municipal décide de ne pas exercer le droit de préemption pour les biens cadastrés :

Section	Numéro	Superficie
AK	152/53	755 m2
AK	324/54	904 m2
AE	281/31	3,51 ares
AA	318/12	4,13 ares
AA	316/12	1,94 are

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN PERISCOLAIRE : VALIDATION DE L'AVANT-PROJET DEFINITIF (APD)

Le Conseil Municipal valide l'APD pour un montant total de :

- 1 228 636 € H.T. sans options
- 1 348 121 € H.T. avec options

Informations concernant :

- Rapport d'activités 2019 de la bibliothèque
- Réunion de travail journée citoyenne : 25/03 à 20h

Le Maire,



Christophe FRIEDRICH